



Exportation de vin / Demande d'attestation de contrôle de la qualité

Base légale: Ordonnance de l'OFAG du 7 décembre 1998 concernant le contrôle des moûts de raisin, jus de raisin et vins destinés à l'exportation (RS 916.145.211)

Informations sur le/la requérant/e

Société, organisation

* Nom

* Prénom

* Rue, n°

* NPA/* Lieu

* Courriel

* Téléphone

Commentaire

Données concernant le vin

* Pays de provenance du (des) vin(s)

S'il s'agit de vin(s) étranger(s),
l'importation a eu lieu en fûts en bouteilles

Le(s) vin(s) est (sont) actuellement en fûts en bouteilles

* Pays de destination
Particulièrement s'il s'agit du Québec.

Le(s) vin(s) sera (seront) exporté(s) en fûts en bouteilles

Date prévue de l'exportation

Appellation du vin	Millésime	Cépage	Rapport d'analyse no.**	envoyé à Agroscope
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

* Champs obligatoires

** Veuillez compléter cette rubrique si le vin en question a déjà été exporté et pour lequel l'analyse d'Agroscope est encore valable (12 mois de validité).



Analyses souhaitées

coûts en francs

Analyse standard pour le contrôle de la qualité de moûts et jus de raisin

180.00

paramètres analysés

1. densité,
2. extrait sec total,
3. acidité totale,
4. acidité volatile,
5. acidité citrique
6. anhydride sulfureux total

Analyse standard pour le contrôle de la qualité de vins et moûts de raisin partiellement fermentés

250.00

paramètres analysés

1. titre alcoométrique volumique total,
2. titre alcoométrique volumique acquis,
3. extrait sec total,
4. acidité totale,
5. acidité volatile,
6. acidité citrique,
7. anhydride sulfureux total,

Analyses supplémentaires

- acide sorbique et natamycine (CLHP-SM)

150.00

- cendres, gravimétrie

80.00

- fer et cuivre (photométrie)

50.00

- levures et bactéries lactiques (détermination microbiologique)

80.00

- méthanol (GC)

80.00

- chlorures et sulfates (photométrie)

50.00

- autres analyses

Selon travail
effectif

En cas d'analyse, **2 bouteilles d'au moins 50 cl** par vin sont à envoyer à:

Agroscope

Laboratoire des vins à l'exportation

Route de Duillier 50

CP 1012

1260 Nyon

Contacts:

OFAG

exportations.vins@blw.admin.ch

Doris Boehlen (Tél. 058 463 02 06)

Monica Caloz (Tél. 058 463 02 05)

Agroscope

exportations.vins@agroscope.admin.ch

Danielle Nardone (Tél. 058 466 79 77)

www.vin.ofag.admin.ch